



PRÉFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Toul, le 20 février 2019

Le Sous-Préfet de Toul  
à  
*destinataires in fine*

Objet : Reconstruction à 225 kV du tronçon à 63 kV de la ligne électrique  
Vandières – Void  
Présentation du projet et proposition de l'aire d'étude

P. J. : - compte rendu et son annexe  
- liste

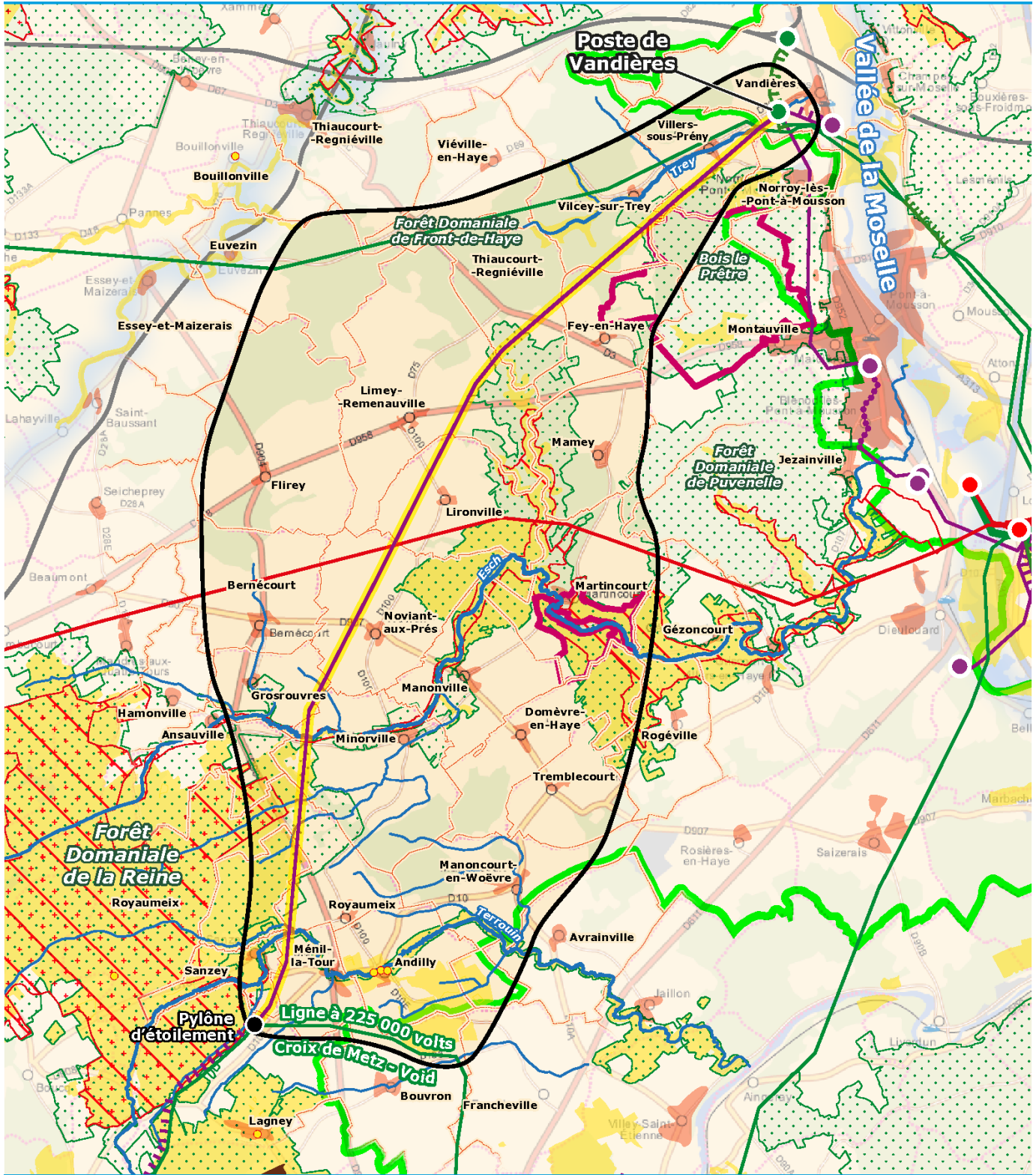
J'ai l'honneur de vous faire parvenir le compte rendu de la réunion qui s'est tenue le 8 février 2019 à la médiathèque de Toul concernant le projet de reconstruction à 225 kV du tronçon à 63 kV de la ligne électrique Vandières – Void.

Conformément aux dispositions arrêtées lors de cette réunion, l'aire d'étude proposée par RTE n'a pas été remise en cause et est validée. RTE va engager la recherche de fuseaux potentiels au sein de cette aire en concertation avec les acteurs locaux. Je vous solliciterai ultérieurement pour assister à une réunion de concertation destinée à vous présenter ces fuseaux et à identifier parmi ceux-ci un fuseau de moindre impact.

La DREAL (service aménagement, énergies renouvelables / pôle énergies renouvelables – tél. : 03 51 37 61 41) reste à votre disposition pour vous fournir tout renseignement complémentaire.

Le sous-préfet,

Copie : Préfecture de Meurthe-et-Moselle  
Préfecture de la Meuse



Poste 400 000 volts ●  
Poste 225 000 volts ●  
Poste 63 000 volts ●

Lignes électriques  
à 400 000 volts —  
à 225 000 volts —  
à 63 000 volts —  
Aérienne à un circuit —  
Aérienne à deux circuits —  
Souterraine —

ZNIEFF de type I —  
ZNIEFF de type II —  
Natura 2000 (ZPS) —  
Natura 2000 (ZSC) —  
Natura 2000 (ZSC Chiroptères) ●  
Parc Naturel Régional —  
Site classé —  
Centres bourgs ●  
Limites communales —  
Limite de l'aire d'étude proposée —